



73, avenue du Colonel Fabien
93190 LIVRY GARGAN
☎ 01.41.70.71.50

Ce.0932120z@ac-creteil.fr

Int.0932120z@ac-creteil.fr

Provisseure : Mme AOUN

Secrétaire Générale : Mme PANHALEUX

CAHIER DES CHARGES

Fourniture et livraison de matériels pour le laboratoire de : SCIENCES PHYSIQUE

Lycée Henri SELLIER 73 avenue du colonel fabien 93190 Livry-Gargan

Article 1 – Objet de la consultation

La présente consultation porte sur la fourniture, la livraison et le montage éventuel de

Matériels destinés à la pratique de cours de sciences pour les ouvertures de classes qui se font en septembre 2024 pour le 1er général et en septembre 2025 pour les terminales générales.

Il s'agit d'un lot :

Lot 1 : SCIENCES PHYSIQUE

Ce lot fait partie d'un marché BOAMP. Il faut donc répondre à cet appel d'offre sur ce site.

Le cahier des charges et la liste de matériel se trouve sur le site du lycée Henri SELLIER publié sur un article précisant l'appel d'offre.

La prestation fait l'objet d'un marché à procédure adaptée (BOAMP) passé en application

Des articles L.2123-1, R.2123-1 à R.2123-6 du Code de la commande publique.

La durée de la publication est de 30 jours

Durant ces 30 jours, il vous faudra prendre RDV avec la Secrétaire générale (Mme PANHALEUX) pour venir sur site afin de consulter et d'apprécier l'adaptabilité du matériel SCIENCES PHYSIQUE avec celui déjà installé.

Article 2 – Lieu et délais d'exécution

Lieu de livraison (d'installation si nécessaire) : 73 avenue du colonel Fabien 93190 Livry-Gargan

Date impérative de livraison : durant l'ouverture de l'établissement (au Bâtiment D et au 2ème étage)

Le marché prend effet à la date de la délibération de la commission et de l'envoi de la réponse au fournisseur retenu.

La rue du colonel Fabien est interdite au plus de 35 tonnes.

Article 3 – Pièces contractuelles fournies par le lycée

Les pièces contractuelles du marché, dans l'ordre de priorité, sont :

- Le présent cahier des charges
- l'annexe 1

Article 4 – Prestations attendues

La prestation inclue :

- La fourniture des matériels listés en annexe 1
- Leur livraison sur site,
- Le montage et installation sur demande, selon les matériels livrés,
- Le matériel de SCIENCES PHYSIQUE doit être adaptable sur le matériel existant. (Prévoir une visite sur site)
 - Formation des personnels enseignants pour certain matériel livré

Article 5 _ Normes et conformité

Les équipements doivent être conformes aux normes en vigueur, notamment en matière de sécurité incendie, électrique, et de l'ergonomie scolaire

Le fournisseur est tenu de respecter les textes réglementaires européens, nationaux et locaux applicables.

Articles 6 _ Garantie

Les fournisseurs doivent indiquer dans leurs offres la durée et les conditions de la garantie des produits listés en annexe 1

Article 7 – Modalités de règlement

- Prix fermes et définitifs, toutes charges comprises.
- Paiement à 30 jours après livraison et validation du service fait.
- Facturation via la plateforme CHORUS PRO. (Op@le)

Article 8 – Sécurité et accès

La personne chargée de la livraison devra se présenter avec une pièce d'identité professionnelle.

Toute anomalie constatée lors de la livraison ou de l'installation devra être signalée

Immédiatement à l'établissement.

Article 9 – Gestion des déchets

Le prestataire est responsable de la gestion du tri et de l'évacuation des déchets et des emballages.

Article 10 – Droit applicable et juridiction compétente

Le présent marché est régi par le droit français.

En cas de litige, et après épuisement des voies de recours amiables, le Tribunal

Administratif est seul compétent : 7 rue Catherine Puig Montreuil

Fait à Livry-Gargan

Le 25 Aout 2025

Mme PANHALEUX
Secrétaire générale